La santé du dirigeant en question...

Le professeur Olivier Torrès (université de Montpellier) poursuit ses recherches et son combat pour fédérer les bonnes énergies autour de la prise en compte de la santé des dirigeants par les plus hautes instances. L'association et l'observatoire Amarok, qu'il a créés, veulent solliciter le label d'intérêt général.

Curieusement, si les PME et les TPE ont été de tous les programmes lors de l'élection présidentielle, la santé des dirigeants est plutôt passée à la trappe. Créé en 2009, l'Observatoire Amarok est la seule association en France à étudier la santé des entrepreneurs (commerçants, artisans, professions libérales et chefs de TPE et de PME). Malgré une très forte représentativité nationale, l'écosystème des petites et moyennes entreprises est en effet souvent délaissé par les dispositifs de santé au travail et de santé publique.

L'analyse de la santé des dirigeants est la clef de voûte des travaux de l'Observatoire Amarok, créé et porté par le professeur Olivier Torrès, qui anime également la Chaire *Santé des dirigeants de PME et des entrepreneurs* à l'université de Montpellier. Et les choses avancent. En collaboration avec le Labex Entreprendre et l'Université de Montpellier, l'Observatoire Amarok a intégré le *portaildurebond.com*.

Des connexions mondiales

Basé à Montpellier, cet observatoire a pour but d'étudier les comportements, les attitudes et les croyances des dirigeants de TPE et de PME, des artisans, des commerçants et des professions libérales à l'égard de la santé physique et mentale, que ce soit leur propre santé ou celle de leurs salariés. Le concept Amarok a progressivement essaimé au Japon, en Suisse et en Belgique et ira prochainement au Canada et aux Pays-Bas (des contacts avancés ont été pris au Québec et à Rotterdam).

Des études de confirmation

Dans les faits, l'observatoire suit une cohorte (c'est le terme) de 400 chefs d'entreprise. Des rendez-vous téléphoniques de 20 minutes abondent la base en données précieuses. L'observatoire s'engage à produire un rapport personnalisé, une analyse et des conseils. Avec un effet révélateur : 60 % des chefs d'entreprise questionnés attestent avoir modifié leur comportement depuis le début de l'étude (arrêt de la cigarette, meilleure gestion des phases de sommeil).

Sommeil : la demi-heure qui change beaucoup de choses !
Selon une étude menée en lien avec Amarok par le docteur Florence Guiliani, qui a mesuré l'impact du sommeil sur la qualité entrepreneuriale, **les décideurs entrepreneuriaux cumulent 6h30 de sommeil en moyenne, contre 7h05 pour**

la moyenne française. Cela crée un affaiblissement de l'anticipation et de la saisie des opportunités, et émousse les capacités d'entreprendre. L'étude relève un paradoxe : chez les dirigeants, le risque de *burn-out* est plus élevé de 15 % que pour la moyenne française, bien que les cas avérés soient moins nombreux.

Des actions bien concrètes

Depuis la création d'Amarok, Olivier Torrès a rencontré près de 50 000 chefs d'entreprise et produit quelque 400 conférences, en France et même au Japon. Il est allé ces dernières semaines à Marseille, Arles, Pau... un vrai agenda de présidentiable. Il a ainsi pu vérifier la notion de surengagement au travail, c'est-à-dire l'usage trop intensif de son corps et de son esprit. **Pour limiter le *burn-out*, deux actions concrètes ont été mises en place avec l'aide d'Amarok : un suivi psychologique et l'instauration d'un Numéro Vert préventif.** Depuis le 15 janvier dernier, le RSI national a en effet mis en place un Numéro Vert destiné aux professionnels des métiers de bouche. C'est une écoute sans jugement, par un réseau qui connaît parfaitement la fonction de dirigeant. Ce dispositif est mené à titre expérimental dans les Hauts-de-France et à Rennes ; Amarok ne fait que le coordonner.

Dans le Sud cette fois, plus précisément dans l'Hérault et le Gard, Amarok tente de creuser le lien ténu entre sécurité et santé. **L'opération CCA Santé Braquage,** organisée avec les CCI locales et la CMA, entend prévenir le risque de traumatismes à la suite d'un braquage. Depuis le 1er janvier 2016, 18 interventions ont eu lieu, dont 8 cas jugés à risques post-traumatiques. Cette action prévoit la mise à disposition gratuite d'un psychologue, les 3 premières séances étant prises en charge par Amarok. Mais cela peut aller plus loin. Se pose aujourd'hui également la question des dégâts collatéraux observés sur le conjoint et de leur possible prise en charge dans le cadre de cette action. Enfin, Amarok a également joué la mise en relation entre l'Apesa et le tribunal de commerce de Béziers, autour de la souffrance patronale et de la **prévention du suicide**.

Avec Michel Cymes

Olivier Torrès a été repéré par l'un des animateurs TV préférés des Français : Michel Cymes l'invite régulièrement à intervenir dans ses émissions pour évoquer la santé des dirigeants et à l'occasion de conférences sur la santé. La prochaine aura lieu à Reims le 27 juin prochain. « *C'est le même dans la vie privée qu'à la télé : simple, direct et doté d'une solide dose d'humour* » s'amuse Olivier Torrès, qui mesure la notoriété prise par son association et ses travaux grâce au médecin-animateur.

Un statut non salarié difficile à porter

Pour le professeur montpelliérain, l'autre cheval de bataille passe par ces chefs d'entreprise que la société ne reconnaît pas tout à fait comme tels. Qu'ils soient indépendants ou microentrepreneurs, 3 millions de travailleurs sont non salariés en France.

Obtenir le label d'intérêt général

Le 15 mars dernier, une rencontre organisée au *Dièze*, près du Marché Gare, à Montpellier, a permis d'évoquer les multiples actions de l'association et de marquer le point de départ d'une démarche de reconnaissance qui se poursuivra en terres parisiennes dans un deuxième temps. Le professeur Olivier Torrès y a démontré que l'on peut considérer la santé des chefs d'entreprise comme un enjeu d'intérêt général. L'écosystème des PME représente en effet 99,84 % des entreprises françaises ; elles contribuent à près de 10 millions d'emplois. Or, l'absence d'épidémiologie de la santé des chefs d'entreprise, l'inexistence de services de santé au travail spécifiques, l'extrême faiblesse des connaissances dans ce domaine et le caractère flou des rares statistiques existantes montrent à quel point notre société a besoin d'évoluer sur ce point. « *La PME a été de tous les programmes des présidentiables, mais la santé du dirigeant n'apparaissait pas. Il y a 3 millions d'entrepreneurs en France pour 7 millions de collaborateurs ! Les PME, c'est pourtant 10 millions de personnes* », constate Olivier Torrès, qui poursuit un autre défi. En posant largement la question « *La santé du dirigeant est-elle d'intérêt général ?* », le professeur montpelliérain veut fédérer les chefs d'entreprise, premiers concernés par ses travaux, pour décrocher le label d'intérêt général.

Il se fixe le cap de 1 000 adhésions de chefs d'entreprise à son association (20 euros la cotisation) d'ici fin 2017 pour présenter le dossier d'agrément en 2018. Cette labellisation permettrait de déployer à plus grande échelle la réalisation et la diffusion des travaux et des études menés par Amarok ; et peut-être de peser sur les prochains travaux du gouvernement et des assemblées législatives, afin de faire éclore une nouvelle sensibilité sur la prise en compte de la santé des dirigeants.

Daniel CROCI

Olivier Torrès en magistrat ! Photo extraite de l'exposition *Petit patron* du photographe Jean Lecourieux-Bory.

Entrez dans le Club des Amarokiens !

Le Club des Amarokiens représente l'ensemble des chefs d'entreprise, commerçants, indépendants et artisans qui soutiennent l'observatoire Amarok et participent activement à ses projets concernant l'étude de la santé des dirigeants, considérée comme le premier capital immatériel d'une PME. **Inscription en ligne :** *http://www.observatoire-amarok.net/fr/le-club-des-amarokiens*